

PROCÈS-VERBAL
de la 10^e assemblée du conseil de quartier de la Cité-Universitaire,
tenue le mercredi le 3 décembre 2025 à 19 h
Centre de loisirs Saint-Thomas d'Aquin
895, avenue Myrand

Étaient présent(e)s :

M. David Breton Saint-Jean	Administrateur
M ^{me} Sophie Dallaire	Secrétaire
M ^{me} Amélie-Elsa Ferland-Raymond	Vice-présidente
M ^{me} Rita Giguère	Administratrice
M. Charles Madet	Administrateur
M ^{me} Anne-Marie Thivierge	Administratrice

Absences :

M ^{me} Kauryne Nolla	Administratrice
M. Bernard Paré	Trésorier
M. Cédric Paré	Président
M ^{me} Marianne White	Conseillère municipale, district électoral de Saint-Louis-Sillery

Étaient également présent(e)s :

M. Gabriel Dusablon	Conseiller municipal, district électoral du Plateau
M ^{me} Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec
M. Martin Landry	Secrétaire de soutien à la rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, une personne assiste à la rencontre.

Quorum

Le quorum est atteint.

1. Ouverture de l'assemblée

M^{me} Ferland-Raymond procède à l'ouverture de l'assemblée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Le point 3, « Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 5 novembre » est reporté à la prochaine assemblée, en raison de problèmes informatiques ;
- Ajouts au point 6 (maintenant 5) :
 - o réponse à la résolution sur les radars photos ;
 - o information sur le projet Tramcité ;
 - o résolution infrastructures vertes ;
- Ajouts au point 7 (maintenant 6) : démission de M^{me} Nolla et M. Bernard Paré, nomination d'un nouveau trésorier et nouveaux signataires pour les effets financiers.

Sur une proposition de M^{me} Anne-Marie Thivierge, appuyée par M^{me} Rita Giguère, il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que modifié.

3. Période d'information des membres du conseil municipal

M. Dusablon annonce que la ville a présenté aujourd'hui son budget 2026, cinq journées de débats suivront pour son adoption. En ce qui concerne l'agglomération de Sainte-Foy, le plan de développement des immobilisations prévoit une enveloppe pour boulevard Neilson, et une autre pour travailler l'autre côté du pont d'étagement chemin Sainte-Foy.

Il a participé à la Guignolée Saint-Vincent de Paul, à l'activité « Myrand s'illumine », et, en général, affirme commencer à être à l'aise dans ses nouvelles fonctions. Les membres du conseil de quartier soulignent avoir été fiers de sa première présence au conseil municipal, à titre de président.

4. Période de questions et commentaires du public

M^{me} Myriam Khelifi, résidente du quartier, veut traiter d'un enjeu de sécurité routière impliquant les étudiants en sciences de la santé. Certains cours sont offerts à l'édifice Roland-Giroux, près de l'intersection de l'autoroute Robert-Bourassa et du boulevard Laurier. Or, le passage piétonnier est trop court (25 secondes) pour traverser en sécurité. Elle a contacté le 311, et le changement proposé n'était pas suffisant.

M. Dusablon fera une demande auprès de la ville. Mme Khelifi lui remet son numéro de demande 311 afin de faciliter la démarche. Le conseil demandera un suivi à M. Dusablon.

M^{me} Ferland-Raymond questionne quant à elle le temps pour la traversée de l'autoroute Robert-Bourassa par le chemin Sainte-Foy, du côté Nord, qui est de 20 secondes, ce qui, à son avis, est humainement impossible. Peut-on vérifier si c'est du ressort du conseil de quartier (et non de compétence provinciale) ? M. Dusablon reviendra au conseil avec des informations.

M^{me} Giguère a des questions sur le budget, plus précisément l'acquittement de la dette des anciennes municipalités (préalablement à la fusion avec Québec). M. Dusablon confirme qu'effectivement, Sainte-Foy a terminé de payer cela. Mme Giguère se demande si, pour le quartier, les taxes augmenteront ou diminueront ? M. Dusablon va s'informer pour avoir plus d'informations à propos du budget.

5. Dossiers du conseil de quartier

➤ **Comités (Information)**

- **Comité sur la sécurité routière – Prise en charge des projets de résolutions**

Étant donné la faible représentation des membres du comité sur la sécurité routière lors de la rencontre et l'absence du président, il est convenu que ce point ne peut être traité lors de l'assemblée. De plus, il n'y a pas de projet à présenter actuellement. Une rencontre devrait être prévue pour les préparer.

- **Comité sur la biodiversité – Prise en charge des projets de résolutions**

M^{me} Dallaire propose une rencontre du comité pour travailler la résolution sur le boisé de l'Université Laval.

➤ **Réponse résolution radars-photos**

La réponse de la ville est lue par M^{me} Gaudreau :

Réponse de la Ville : « *Le contrôle automatisé au Québec (radar photo, caméra aux feux rouge, etc.) est encadré par la loi 48 depuis juin 2024. La Ville de Québec a déposé en février 2024 un mémoire dans le cadre de l'étude du projet de loi 48 qui visait, entre autres, à baliser le déploiement et l'utilisation du contrôle automatisé au Québec. .*

La Ville a demandé au Gouvernement du Québec de lui consentir une plus grande autonomie dans le déploiement et l'utilisation des équipements de contrôle automatisé

ainsi que dans la gestion des infractions et des excédents découlant de l'exploitation de ces équipements. La Ville de Montréal a déposé une demande semblable.

Le Gouvernement du Québec a refusé de donner suite aux demandes des villes de Québec et de Montréal. Conséquemment, le contrôle automatisé doit se faire selon les paramètres définis par la loi 48.

Des discussions se tiennent sur une base régulière avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour faire évoluer le cadre de gouvernance du contrôle automatisé. »

M^{me} Ferland-Raymond avoue être quelque peu déçue de la réponse, en ce qu'elle espérait que la ville percevrait le tout comme un appui à ses revendications. M^{me} Giguère est du même avis.

➤ **Présentation du plan d'action et des priorités aux nouveaux élus**

M^{me} Ferland-Raymond remarque qu'une élue est absente et que l'élu présent a déjà connaissance du plan d'action... elle aurait par conséquent tendance à remettre ce point en janvier. M. Dusablon mentionne que le conseil de quartier du Plateau a déjà transmis son plan pour consultation. Il est suggéré d'en faire un point à la prochaine assemblée de revoir le plan d'action et de le transmettre.

M. Madet propose que le document soit partagé entre membres du conseil.

➤ **Priorisation des travaux publics (résolution)**

Ce point est remis à la prochaine assemblée, compte tenu de l'absence de M. Cédric Paré, porteur de ce dossier.

➤ **Suivi sur les prochaines résolutions à prioriser**

Ce point est remis à la prochaine assemblée, compte tenu de l'absence de M. Cédric Paré.

➤ **Réunion TramCité**

M. Breton Saint-Jean résume les discussions tenues lors de l'assemblée publique de consultation tenue le 27 novembre dernier. Il rappelle que CDPQ Infra est le maître d'œuvre du projet, la ville ayant aussi un rôle à jouer, étant notamment la bénéficiaire de l'ouvrage. La participation de la ville est limitée à 750 M\$, le reste sera absorbé par les gouvernements fédéral, provincial et la CDPQ.

Principalement l'objectif de la rencontre était de présenter le cheminement du projet et où il s'en va. Les travaux préparatoires ont débuté, de même que le processus d'expropriation. De plus, des bandes de terrains seront acquises.

M. Madet veut savoir si l'appel d'offres est ouvert seulement à entreprises québécoises ? Il est répondu qu'il n'est pas possible de restreindre, mais certains critères prévoient que des employés du Québec doivent participer.

Actuellement, l'information aux citoyens est transmise par un comité de liaison. Au fur et à mesure de l'avancement, des comités de bon voisinage seront formés, de façon plus localisée, où les citoyens pourront exprimer leurs préoccupations. De l'information est disponible sur l'Internet, notamment sur le site de [CDPQ Infra](#) et sur [TramCité info](#).

M. Madet est préoccupé par le respect de l'échéancier. Le site Internet donne les grands jalons, la mise en exploitation doit toujours être effectuée en 2033.

➤ **Infrastructures vertes**

RÉSOLUTION 2025-10-01

Considérant que la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) a entrepris une démarche liée au programme Oasis pour développer une planification d'infrastructures vertes;

Considérant qu'il y a une augmentation requise de la résilience des infrastructures et des canalisations face aux fortes précipitations;

Considérant que la gestion des débordements et la rétention en surface est moins dispendieuse que la rétention ou l'augmentation des capacités souterraines;

Considérant que la rétention en surface crée des espaces et des milieux intéressants pour la population;

Considérant les succès d'implantation et d'aménagements verts de gestion des eaux pluviales en surface à Montréal et dans d'autres villes, notamment dans quelques villes du Danemark avec des aménagements verts en coexistence avec des Tramways;

Sur une proposition de M. David Breton Saint-Jean, dûment appuyée par M. Charles Madet, il est unanimement résolu que CDPQ Infra et la Ville, dans le cadre du projet codéveloppé avec un groupe d'entrepreneurs, favorise le développement d'infrastructures vertes et de plantation intégrées au captage et à la gestion des eaux pluviales et guide les groupes responsables de la conception des infrastructures en ce sens.

6. Correspondance et trésorerie

- Correspondance**

Le conseil a reçu deux lettres de démission : une de M^{me} Kauryne Nolla et une autre de la part de M. Bernard Paré.

Mme Ferland-Raymond plaide pour qu'un poste d'administrateur soit comblé par un(e) étudiant(e) qui fréquente l'Université Laval. M. Dusablon mentionne qu'une offre pourrait être affichée sur les babillards qui se trouvent dans les résidences.

RÉSOLUTION 2025-10-02

Considérant les lettres de démission reçues par le conseil de quartier;

Sur une proposition de M^{me} Sophie Dallaire, dûment appuyée par M^{me} Rita Giguère, il est unanimement résolu d'accepter la démission de M^{me} Kauryne Nolla et celle de M. Bernard Paré comme membres du conseil de quartier de la Cité-Universitaire.

- Trésorerie**

Le départ de M. Bernard Paré a pour conséquence que le poste de trésorier du conseil devient vacant et doit être comblé. Les administrateurs décrivent les tâches généralement dévolues à ce poste.

M^{me} Ferland-Raymond se propose pour combler la vacance, mais démissionnera de son poste de vice-présidente.

RÉSOLUTION 2025-10-03

Sur une proposition de M^{me} Sophie Dallaire, dûment appuyée par M. Charles Madet, il est unanimement résolu d'accepter la démission de M^{me} Amélie-Elsa Ferland-Raymond à titre de vice-présidente du conseil de quartier de la Cité-Universitaire.

RÉSOLUTION 2025-10-04

Sur une proposition de M^{me} Rita Giguère, dûment appuyée par M^{me} Sophie Dallaire, il est unanimement résolu de nommer M^{me} Amélie-Elsa Ferland-Raymond au poste de trésorière du conseil de quartier de la Cité-Universitaire.

RÉSOLUTION 2025-10-05

Attendu que Mme Amélie-Elsa Ferland Raymond a remplacé M. Bernard Paré à titre de trésorier du conseil de quartier;

Attendu qu'à la suite de ce changement, il convient de modifier les signataires autorisés pour le compte de banque du conseil, M. Cédric Paré, président, étant déjà signataire autorisé;

Attendu qu'il serait souhaitable de désigner un troisième signataire, ce qui permettrait une transition harmonieuse en cas de vacances;

Sur une proposition de M^{me} Rita Giguère, dûment appuyée par M. Charles Madet, il est unanimement résolu que M. Cédric Paré, président, M^{me} Amélie-Elsa Ferland-Raymond, trésorière et M^{me} Sophie Dallaire, secrétaire, soient les signataires autorisés pour le compte de banque du conseil de quartier de la Cité-Universitaire.

RÉSOLUTION 2025-10-06

Sur une proposition de M^{me} Amélie-Elsa Ferland-Raymond, dûment appuyée par M^{me} Rita Giguère, il est unanimement résolu de payer à M. Martin Landry la somme de 150 \$ pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée du 3 décembre 2025.

7. Varia

M^{me} Giguère revient sur l'épisode de forage de tuyaux sur la rue Rochette. Les entrepreneurs sont revenus installer des panneaux d'interdiction de stationner. Selon eux, le forage est en lien avec le projet du 3^e lien.

Une réunion s'est tenue hier sur les initiatives en faveur de la biodiversité, l'[enregistrement est disponible](#) sur le site Internet de la ville. M^{me} Giguère avait participé à une journée sur ce sujet. Elle ne croît pas que le conseil est prêt pour proposer un projet pour janvier 2026.

8. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20 h 49.